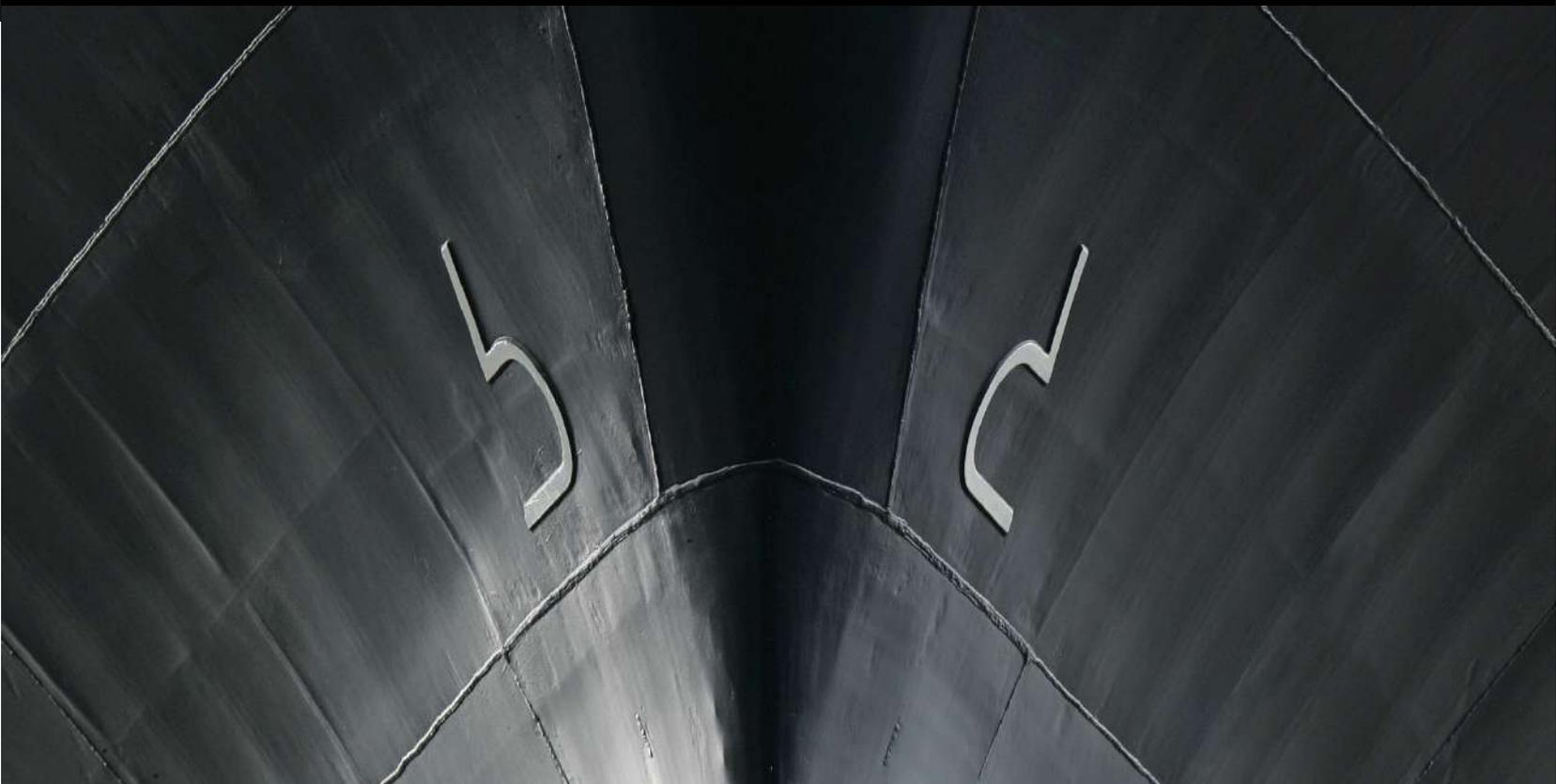
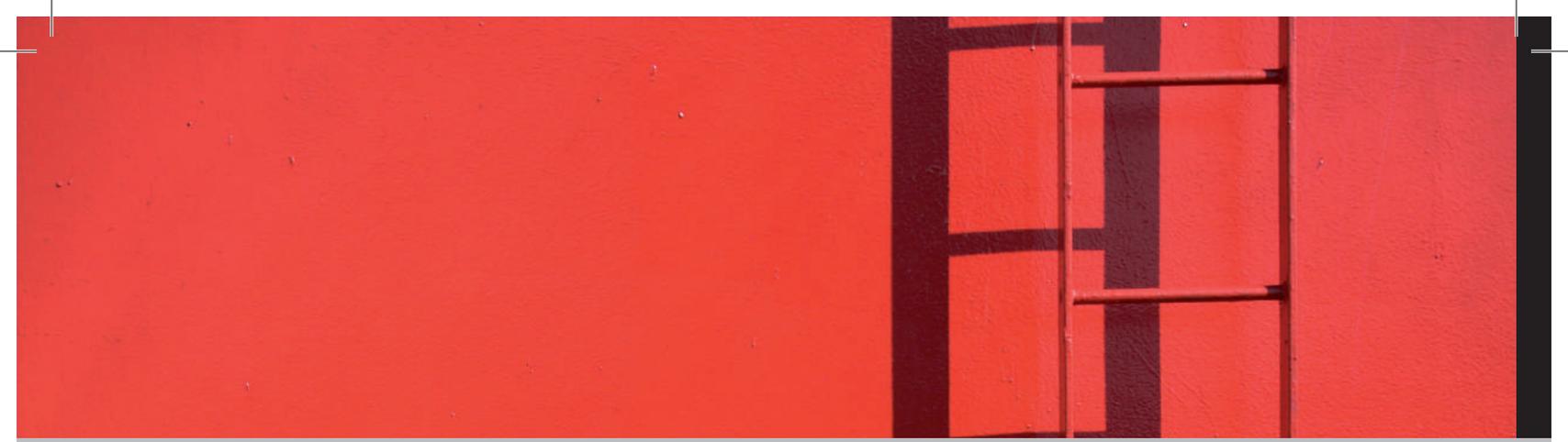


ARMADAVIE



LE VAISSEAU DE VOTRE PATRIMOINE

PAR FINORION



FINORION est une plateforme de Conseil en Gestion de Patrimoine, filière de La Financière d'Orion, entreprise nationale de Conseil, comptant 180 millions d'euros sous gestion et 42 membres affiliés.

L'indépendance capitalistique de **FINORION** lui permet de garantir des conseils et des choix objectifs.

FINORION propose la gamme de produits d'épargne **ARMADA**, exclusivement dédiée aux conseillers indépendants. Cette approche qualitative et exigeante se concrétise par ARMADA VIE, élaboré avec SURAVENIR, compagnie d'assurances de personnes, filiale du Crédit Mutuel ARKEA, parmi les leaders français de l'assurance-vie.

QUALITÉ DE SERVICES

FINORION possède un Back-Office intégré, qui réceptionne et contrôle/vérifie en amont l'ensemble des documents de souscriptions et leurs spécificités, ainsi que ceux relatifs aux actes effectués en cours de vie des contrats.

Associé à la qualité de gestion fournie par les équipes de SURAVENIR, Finorion vous garantit ainsi un double contrôle permettant réactivité et fluidité.

CRÉATIVITÉ

FINORION co-crée avec des banques leaders (Société Générale, BNP, Morgan Stanley...) des produits de conjoncture permettant d'optimiser les opportunités ponctuelles de Marché.

Ces produits, visés par l'AMF (Autorité des Marchés Financiers), présentent les sécurisations ainsi que les garanties nécessaires.

Cette recherche permanente permet une différenciation forte par rapport aux banques de dépôt et aux assureurs.

Ce sur-mesure crée une valeur régulièrement supérieure aux produits génériques.

INGÉNIERIE FINANCIÈRE

Nos modèles de gestion permettent une sécurisation optimale de votre capital, grâce à des options de gestion quotidiennes, adaptées à votre profil.

Vous définissez avec votre Conseil l'intégralité des paramètres de votre investissement.

Ainsi, dans une durée de placement que vous définissez, vous connaissez à l'avance vos amplitudes de rendement.

RIGUEUR

Les produits financiers, les styles de gestion, le couple rendement/risque sont analysés en permanence, et les gestions spéculatives ou dérivées se retrouvent écartées systématiquement.



ARMADAVIE

Un des meilleurs contrats de sa catégorie

*Armada Vie est le contrat d'assurance-vie phare de FINORION.
Doté de nombreuses options de gestion, d'une sélection
de 650 supports d'investissement ainsi que d'une fiscalité avantageuse,
il vous permet d'optimiser vos investissements.*

■ ARMADA VIE, POUR QUI ?

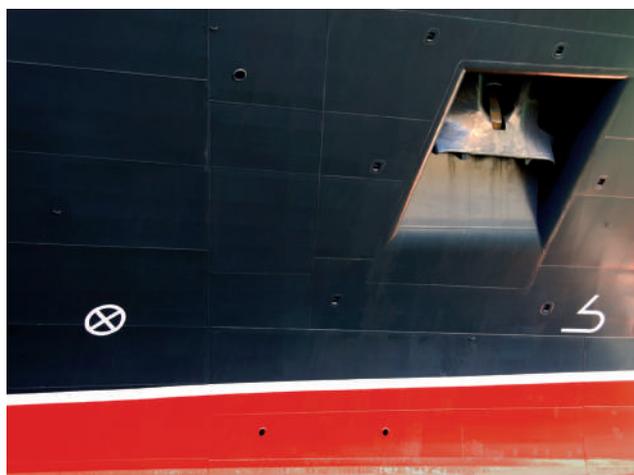
Armada Vie répond à chaque besoin du client patrimonial.

Souple et accessible, il vous permet de construire votre capital à votre rythme, grâce à la possibilité d'effectuer des versements libres programmés.

■ POURQUOI CHOISIR ARMADA VIE ?

Armada Vie répond à différents objectifs patrimoniaux :

- valoriser votre patrimoine,
- préparer votre retraite,
- se constituer un complément de revenus,
- transmettre un patrimoine.



LES PARTENAIRES INCONTOURNABLES D'ARMADA VIE



Ces maisons de gestion réputées pour leur savoir-faire et leurs résultats apportent l'expertise de leurs équipes pour une connaissance et une anticipation des marchés disponibles pour chaque CGPI.

ARMADA VIE

Optimisez la gestion de votre patrimoine

Que vous souhaitiez préparer votre retraite, vous constituer des revenus complémentaires, anticiper votre succession ou tout simplement bâtir une épargne de précaution, Armada Vie répond aux différents cycles patrimoniaux : constitution, consolidation et transmission du patrimoine.

■ DÉCOUVREZ LA SOUPLESSE D'ARMADA VIE

Constituez-vous un capital à votre rythme

Armada Vie est accessible dès 5 000 euros. Vous pouvez ensuite alimenter votre contrat en effectuant des versements réguliers à partir de 150 euros ou des versements ponctuels d'un minimum de 3 000 euros.

Votre argent toujours disponible

Votre capital reste toujours disponible.

En effet, vous pouvez à tout moment procéder à des retraits partiels ou effectuer une demande d'avance à hauteur de 60 % de l'encours disponible.

■ PROFITEZ DE SES AVANTAGES FINANCIERS

Sécurisez votre capital avec le fonds en euros

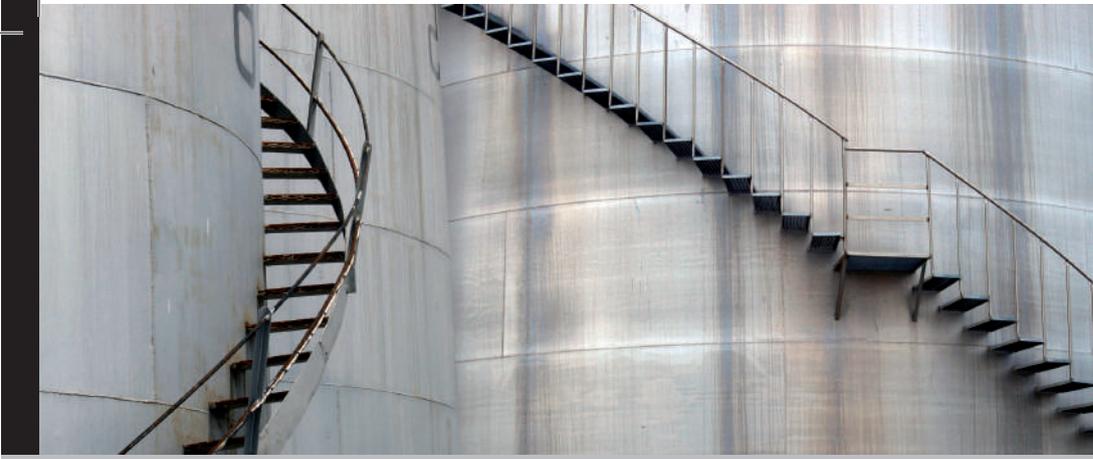
Doté d'une garantie en capital, le fonds en euros est le support le plus adapté pour sécuriser votre épargne. La gestion du fonds vise à maximiser le rendement du portefeuille tout en maîtrisant les risques liés aux marchés financiers.

Dynamisez votre capital avec les unités de compte

FINORION bénéficie d'une expertise reconnue dans la sélection des unités de compte. Plus de 650 supports d'investissement⁽¹⁾ sont sélectionnés de façon rigoureuse auprès des maisons de gestion de renom, afin de vous permettre d'investir sur un très large spectre en termes de classes d'actifs, secteurs d'activités, zones géographiques et styles de gestion.

(1) Les montants investis sur les supports en unités de compte sont sujets à des fluctuations liées à la hausse ou à la baisse des marchés financiers en particulier et ne sont pas garantis.





FINORION développe pour Armada Vie des produits financiers exclusifs :

- des opportunités de marché (obligataire, actions, indices, taux...),
- des protections de votre capital (capital garanti, barrière de protection de votre capital),
- des classes d'actifs diversifiées (obligations à rendement, SCPI, fonds émergents...),
- des alternatives au fond en euros. Certains clients supportent difficilement la chute inexorable et régulière du rendement de l'actif général en euros.

Toutes ces opportunités, à durée et enveloppe de commercialisation limitées, bénéficient du cadre privilégié de votre contrat Armada Vie.

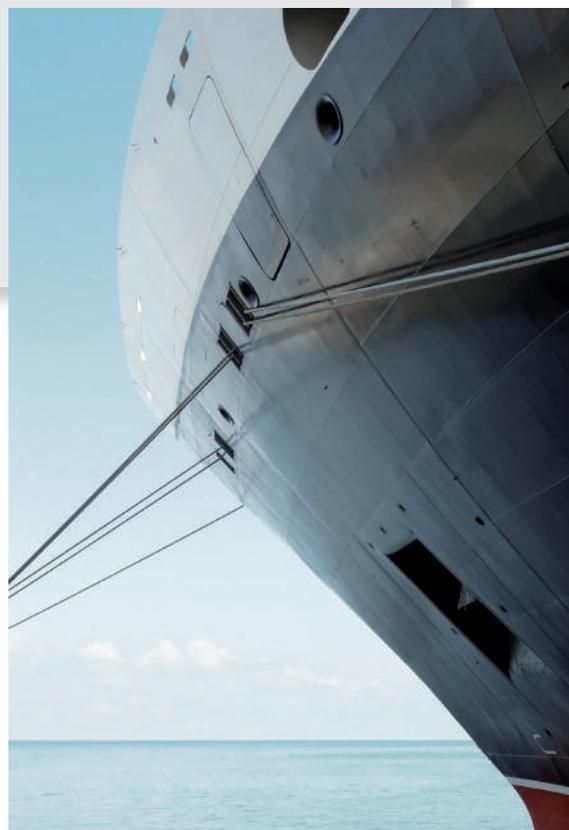
Les conseillers en gestion de patrimoine indépendants peuvent en faire profiter, à discrétion, tous leurs clients.

LES PLUS

Des garanties complémentaires

Le contrat Armada Vie propose également en option :

- une garantie décès,
- une garantie doublement du capital en cas de décès accidentel.



ARMADAVIE

Pilotez votre contrat en toute sérénité

Quel que soit votre profil d'assuré, vous disposez de l'expertise de votre Conseiller en Gestion de Patrimoine Indépendant, qui vous orientera dans vos choix.

En fonction de votre degré d'appétence au risque, des options de gestion disponibles dans l'offre Armada Vie peuvent être mises en place sur votre contrat.

■ CINQ OPTIONS DE GESTION ⁽¹⁾ POUR PILOTER VOTRE CONTRAT

Limitez vos moins-values

L'option "Arbitrage sur alerte à seuil évolutif ou stop-loss relatif" permet de sortir un support financier dynamique présent sur le contrat, dès lors que le capital net investi sur ce support atteint la moins-value que vous avez fixée comme limite.

La totalité de ce capital net investi est alors transférée sur un ou deux supports à volatilité modérée. Il est possible de choisir cette option sur un ou plusieurs supports du contrat et de choisir un seuil de moins-value adapté pour chaque support.

Dynamisez votre capital investi sur le fonds en euros

Avec l'option "Dynamisation des plus-values", vous pouvez arbitrer automatiquement la participation aux bénéfices versée sur le fonds en euros chaque année. Celle-ci est alors investie vers le(s) support(s) dynamique(s) éligible(s) que vous avez choisi(s).

Investissez progressivement sur les marchés financiers

Avec l'option "Dynamisation progressive de l'investissement", vous investissez progressivement sur des supports dynamiques, à la recherche d'une plus grande performance. Vous choisissez la fréquence et le nombre d'arbitrages à effectuer, afin de basculer les fonds initialement placés sur un support à volatilité modérée vers un fonds plus dynamique. La dynamisation de l'investissement peut s'effectuer, au choix, de façon mensuelle, trimestrielle, semestrielle ou annuelle.

Sécurisez vos plus-values

L'option "Arbitrage à seuil de déclenchement avec sécurisation des plus-values" vous permet de sécuriser les plus-values obtenues sur un des supports financiers du contrat.

Dès que le capital investi sur le(s) support(s) de départ choisi(s) réalise une plus-value au moins égale au seuil que vous avez fixé, la plus-value constatée est automatiquement transférée sur un ou deux supports à volatilité modérée. Souple dans son fonctionnement, cette option vous permet de sécuriser un ou plusieurs supports du contrat, et de choisir plusieurs supports à volatilité modérée comme réceptacles des plus-values.



Revenez progressivement sur les marchés

L'option "Rééquilibrage automatique" permet de conserver, quel que soit le contexte de marché (hausse ou baisse de la valorisation des supports, la répartition de l'investissement entre les différents supports proposés. Quelle que

soit l'évolution de chaque support, l'allocation sera maintenue mensuellement, trimestriellement, semestriellement ou annuellement, en fonction de la fréquence d'arbitrage choisie.

(1) Ces options sont incompatibles entre elles ainsi qu'en cas de mise en place de rachats partiels programmés et d'avance.

■ PROFITEZ DE LA FISCALITÉ AVANTAGEUSE DE L'ASSURANCE-VIE

En souscrivant Armada Vie, vous bénéficiez du cadre fiscal de l'assurance-vie, l'un des plus favorables du marché.

En effet, **les plus-values sont exonérées d'impôt** tant que vous ne procédez à aucun rachat de votre contrat.

■ En cours de vie (même en cas d'arbitrage), votre contrat d'assurance-vie n'est pas taxable.

■ En cas de rachat partiel ou total, vous avez **le choix entre intégrer les plus-values à votre revenu imposable** (ils sont alors soumis au barème progressif de l'impôt sur le revenu) **ou opter pour le prélèvement forfaitaire libératoire** (35 % avant 4 ans, 15 % entre 4 et 8 ans)⁽²⁾.

Le PLF correspond à un prélèvement fixe de l'impôt réalisé par l'assureur pour le compte de l'État. Le taux de ce prélèvement diminue avec la durée du contrat.

Si vous récupérez votre capital après 8 ans, le taux du prélèvement forfaitaire libératoire est de 7,5 %⁽³⁾.

■ En cas de décès, **le capital décès est transmis au(x) bénéficiaire(s) que vous avez désigné(s)**, dans des conditions fiscales très avantageuses en ce qui concerne la taxation (exonération de toute taxation à hauteur de 152 500 euros par bénéficiaire pour les versements avant 70 ans).

■ Vous pouvez également **sortir en rente**, dans le cadre de votre retraite. Ce revenu complémentaire est alors à intégrer dans votre déclaration d'impôt sur le revenu.

(2) Plus prélèvements sociaux de 15,5 % à compter du 01/07/2012.

(3) Au-delà des abattements annuels : 4 600 euros pour une personne seule ou 9 200 euros pour un couple soumis à imposition commune.

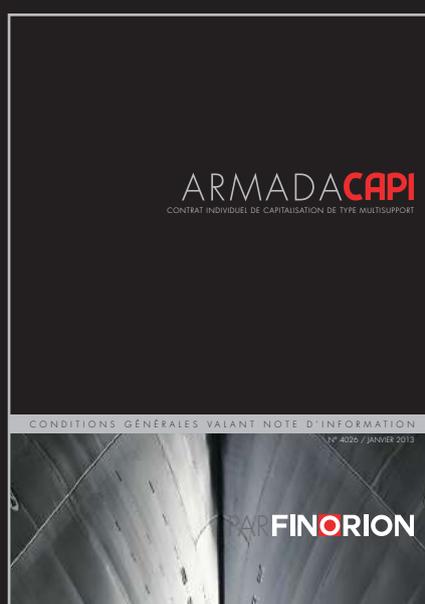
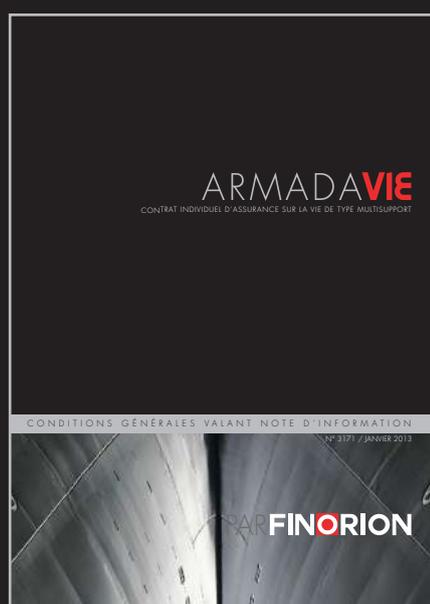
Dans les limites et conditions de la réglementation fiscale en vigueur.





FINORION,

une gamme complète
de solutions spécifiques
pour optimiser votre patrimoine



FINORION

LA FINANCIÈRE D'ORION. Siège social : 29 Avenue de la Gare - BP 31356 - 29103 QUIMPER CEDEX . Société par Actions Simplifiée au capital de 32 615 euros. Société de courtage d'assurance, inscrite à l'ORIAS sous le numéro 09 051 388. Titulaire de la carte professionnelle de transactions immobilières n°2009-49-324-T. Conseil en Investissements Financiers adhérent auprès de ANACOFI-CIF sous le n°E001860. La Financière d'Orion a souscrit une garantie financière de responsabilité civile professionnelle auprès de CGPA, dont le n° de police est IPO080.

SURAVENIR. Siège social : 232 rue Général Paulet - BP 103 - 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 400 000 000 euros. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel (61 rue Taitbout - 75436 PARIS CEDEX 9).